

11 juillet 2016 – n° 10  
160061

**PROTOCOLE D'ACCORD VALANT TRANSACTION AVEC MONSIEUR FRÉDÉRIC FELIX**

Monsieur Frédéric FELIX est agent territorial de la ville de Saint-Dié-des-Vosges, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005 (recruté en qualité de chef du service de police municipale).

Suite à des faits commis en novembre 2010, en dehors des heures de service mais en lien avec ses missions, Monsieur FELIX a fait l'objet de condamnations pénales.

Après la radiation des effectifs intervenue en janvier 2011, de nombreuses procédures ont été engagées par Monsieur FELIX ainsi que par la ville de Saint-Dié-des-Vosges, tant devant le conseil de discipline de recours que devant les juridictions administratives.

Les dernières décisions en date impliquent une réintégration de Monsieur FELIX avec confirmation de la perte de son agrément de policier municipal.

Devant l'aléa inhérent à la procédure contentieuse pour chacune des parties et le risque d'un recours indemnitaire, la ville et Monsieur FELIX se sont rapprochés par le biais de leurs avocats et ont trouvé un accord amiable aux termes desquels Monsieur FELIX se désiste des procédures juridictionnelles, en contrepartie de quoi la ville s'engage à le réintégrer dans ses effectifs à compter du 27 mai 2014, à accepter sa mise en disponibilité non rémunérée pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, à accepter sa démission dès réception soit au plus tard à l'issue de ce délai, et à lui verser une indemnité transactionnelle de 70 000 €, couvrant les dommages subis et la rémunération de réintégration.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE cet accord ;
- AUTORISE le Maire à signer et exécuter le protocole d'accord transactionnel.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



*(Signature)*  
David VALENCE

-----  
Séance du 11 juillet 2016

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	31
Procurations.....	3
Absente.....	1

-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Sabriya CHINOUNE	à	Mustafa GUGLU
Ramata BA	à	Jean-Louis BOURDON
Fabien NIEZGODA	à	Christine URBES

Absente excusée : Nathalie TOMASI

-----

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

-----